



TOUTE L'ACTU

Lancement du dispositif de télé-procuration



Le dispositif de télé-procuration "maprocuration.fr", lancé depuis le 6 avril 2021, permet de simplifier vos démarches de demande de procuration. Ainsi, vous serez informé à chaque étape de l'avancée de votre dossier et serez assuré de la prise en compte de votre procuration par votre mairie.



Créé le : 15/04/2021 – Mis à jour le : 15/04/2021

Toutes les informations sur le site de maprocuration.gouv.fr 



maprocuration.pdf (/sites/boissise-la-bertrand.fr/files/media/downloads/maprocuration.pdf)

PDF
222.75 Ko



flyer-maprocuration.pdf (/sites/boissise-la-bertrand.fr/files/media/downloads/flier-maprocuration.pdf)

PDF
60.18 Ko